

148

DM57

Ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315 kV

Boucle outaouaise

Laurentides/Outaouais 6211-06-037

**MÉMOIRE SOUMIS PAR  
LYALL P. BERNDT**

**PROJET DE LIGNE DE 315 KV GRAND BRÛLÉ - VIGNAN**

1. Mon nom est Lyall Berndt. Je suis le propriétaire de mon patrimoine situé dans le Rang VI, Municipalité de Mulgrave et Derry. Ce patrimoine appartient à ma famille depuis son achat de la Couronne en 1883.
2. Mon intérêt dans ce projet est l'effet que ce projet aurait sur notre région si la Ligne "H" à "D" serait effectuée comme décrit dans la Variante 4.

La Variante 1, ABCDEF, aurait le moins d'impact sur les gens et les propriétés dans notre région.

3. Pourquoi Hydro Québec essaie-t-il de construire un projet si vaste? Est-ce pour:
  - (a) Se préparer pour une autre tempête de glace;
  - (b) Le développement de l'Outaouais;
  - (c) Pour les gains financiers d'Hydro Québec (Vente d'hydro à l'Ontario);

Mon opinion est que si c'est pour toutes les raisons ci-dessus, a, b et c, ce projet devrait être construit avec le moins d'impact sur la population.

4. Si la ligne traversait une ligne plus au sud (i.e. "H" à "D"), il y aurait plusieurs répercussions à considérer:
  - (a) La qualité de vie des résidents de cette région serait sérieusement affectée;
  - (b) La villégiature serait affectée autour du Lac St. Sixte, du Lac Faucon et du Lac Göéland, autour desquels il y a maintenant des résidents permanents;
  - (c) La production de bois de sciage étant une grande source de revenu dans notre région, un vaste territoire de terrains boisés serait effacé. En effet, un moulin à scie local, serait dépourvu d'une source de bois à sciage le long de la ligne d'électricité. Une bonne partie des lots de bois, produisant des revenus, serait perdue à jamais.
5. Si Hydro Québec et le Gouvernement du Québec déterminent que cette nouvelle ligne d'électricité de Grand-Brûlé à Vignan est nécessaire, je supporte le choix d'Hydro Québec de situer la ligne vers la route plus au nord, étant ABGCEF, pour les raisons suivantes:
  - (a) Le projet aurait le moins d'impact sur la population et les propriétés privées;

- 2 -

- (b) Disons que la Ligne suit le tracé "C" à "E", celle-ci suivrait les routes forestières déjà établies dans le Parc. Ceci affecterait des terrains boisés, mais il faut penser que ces terrains sont déjà perdus à cause des chemins. La Ligne affecterait le paysage pour les touristes, mais dans mon opinion, la Réserve Papineau-Labelle est assez vaste pour accommoder les touristes dans d'autres sections et de plus, les touristes sont dans la région pour un minime de temps.
  
- (c) Si la nouvelle ligne d'électricité est pour se préparer pour une tempête de glace, comme celle de 1998, cette ligne devrait être complètement séparée de la Ligne Chénier à Vignan. Comme exemple, les régions au sud du Lac Faucon, du Lac Göéland et plus au sud de ces lacs ont été très affectées par la tempête de glace de 1998, mais les régions au nord du Lac de la Fourche, du Lac des Écorces n'ont pas été très affectées. Ceci est apparent en regardant l'état des forêts. La différence d'élévation et de température entre ces deux régions a été démontrée (en nature) très importante en 1998.

Enfin, si cette ligne d'électricité est jugée nécessaire, je supporte le choix de route d'Hydro Québec (Tracé retenu) ABGCEF. Je remercie les Commissaires du BAPE de m'avoir donné la chance d'exprimer mon opinion et mes réserves envers ce projet.

Lyall Berndt, B.Sc.

